

HPST

Correspondant, année zéro

Le très attendu décret concernant le pharmacien correspondant est enfin paru au JO... Détails et explications.



© MIGUEL MEDINA

En voilà une nouvelle mission ! « *Le patient peut désigner un pharmacien d'officine correspondant, titulaire ou adjoint.* » Dans le cadre d'un protocole avec un médecin (voir nota bene), le pharmacien pourra renouveler périodiquement le traitement concerné et ajuster au besoin la posologie. « *Le protocole détermine le nombre et la durée des renouvellements autorisés* », dont la durée totale ne peut excéder douze mois. Le même protocole

peut aussi prévoir, selon le décret, des bilans de médication pour évaluer l'observance et d'éventuels effets indésirables. Si le pharmacien correspondant est amené à renouveler un traitement, il devra l'indiquer sur l'ordonnance. Il est en revanche trop tôt pour connaître la mention exacte qui devra y figurer, comme il était préconisé dans les cas de renouvellements d'urgence. En cas d'ajustement posologique, le correspondant désigné précisera sur une feuille annexée à l'ordonnance, datée, signée et comportant le timbre de la pharmacie, le nom du médicament « ajusté » ainsi que la nouvelle posologie, sans oublier « *d'indiquer sur l'ordonnance la présence de la feuille annexée* ». ■

Laurent Simon

NOTABENE

Les formulaires pour mettre en place des protocoles sont disponibles sur le [site de la HAS](#) et doivent ensuite être soumis à l'Agence régionale de santé.

exonération Un apprenti moins cher

Toute embauche supplémentaire d'apprentis depuis le 1er mars 2011 pendant une période de douze mois fera l'objet d'une exonération de charges pendant une durée portée à un an, au lieu de six mois précédemment, a annoncé Xavier Bertrand lors du discours de lancement de la Semaine de l'industrie. Nadine Morano, la ministre porteuse du dossier au sein du gouvernement, a également précisé que le niveau d'expérience requis pour être formateur sera abaissé de cinq à trois ans. ■

déremboursement Vignettes bleues à 30 %

Plus de 1200 spécialités à service médical rendu modéré ainsi que l'homéopathie verront officiellement leur remboursement baisser le 2 mai prochain : l'économie prévue de 95 millions d'euros en année pleine sera donc rognée d'autant. Côté complémentaires, « *une très grande majorité des mutuelles sera amenée à rembourser le reste à charge supplémentaire aux patients* », déclare la Mutualité française. L'opération sera donc plutôt transparente pour le patient. ■

FILD'ACTU

07/04/11 CENSURE

Le conseil d'Etat a censuré la mesure controversée de taxation des feuilles de soins par la Sécurité sociale. Refera-t-elle surface au Sénat ou lors des négociations Sécu/médecins qui viennent de s'ouvrir ?

07/04/11 MEDIATOR

Le ministre de la Santé Xavier Bertrand va proposer au gouvernement la mise en place, par une loi, d'un fonds d'indemnisation des victimes du Mediator qui se seraient vues refuser leur demande d'indemnisation par les laboratoires Servier.

06/04/11 PRÉVENTION

En vue de la Semaine de la vaccination qui se tiendra du 26 avril au 2 mai, l'Inpes met à disposition des affiches et dépliants à télécharger pour sensibiliser à l'importance de la vaccination contre la rougeole.

06/04/11 GRIPPE

Les données actualisées de pharmacovigilance montrent 25 cas de narcolepsie rapportés chez les 5,7 millions de personnes vaccinées contre la grippe A(H1N1) avec Pandemrix et Panenza, dont onze cas chez des moins de 16 ans. Des chiffres inférieurs à ce qui est observé dans la population générale.

05/04/11 INTERNET

Le Forum européen des pharmaciens s'est doté d'un [nouveau site web](#), qui propose notamment des communiqués et une newsletter trimestrielle disponible en français.

05/04/11 PROPOSITIONS

Le groupement PHR est favorable à la rémunération de l'officine à 90 % en honoraires et à 10 % de marges commerciales, par la voix de son président Lucien Bennatan.

04/04/11 DOPAGE

L'Agence mondiale antidopage s'interroge sur l'opportunité d'ajouter la nicotine sur la liste des produits interdits aux sportifs en période de compétition. La nicotine serait en effet très utilisée dans certains sports à des fins d'amélioration des performances.